

Dennis Bevington

Député de Western Arctic

Bulletin parlementaire – Printemps 2012

Chers amis,

Nous sortons à peine d'un hiver très mouvementé, tant pour le Parlement, le Canada, que pour le monde entier. Lorsque vous lirez ces lignes, la Chambre des communes aura cessé ses activités pour l'été, après des débats houleux sur un budget conservateur controversé. En plus d'éliminer certains services gouvernementaux, le budget apporte des changements aux nombreux programmes et services du gouvernement fédéral sur lesquels pouvaient compter les Canadiens. Du régime de pensions jusqu'à l'assurance emploi, de la protection de l'environnement jusqu'aux parcs nationaux, les modifications proposées, ce printemps, dans un seul projet de loi (appelé « projet de loi omnibus ») ont été adoptées à la hâte par la Chambre des communes. Ce processus a été difficile à accepter, car plusieurs questions importantes ont été ignorées dans les débats, contrairement à la pratique établie. Nous voyons notre pays changer radicalement et à maints égards, sans que ces changements soient décidés à la suite d'une approche axée sur le dialogue propre à la démocratie.

Pendant tout l'hiver, l'opposition officielle du gouvernement a été très active, mais avec l'élection de Thomas Mulcair, le NPD est de nouveau entier. Les néo-démocrates ont choisi en mars monsieur Mulcair, qui, depuis ce temps, s'est placé à l'avant-plan en tant que nouveau chef de l'opposition officielle. Sa position ferme sur le besoin urgent d'éliminer la pollution qui frappe le

nord du Canada, en raison des sables bitumineux de l'Alberta, est évidemment bien accueillie par la plupart des habitants du Nord. En me nommant porte-parole à part entière du développement du Grand Nord, au sein de son cabinet fantôme, Tom Mulcair a montré qu'il reconnaît l'importance des questions qui nous concernent. Dans les T.N.-O., l'énergie sous toutes ses formes est l'une des questions les plus controversées et les plus cruciales.

Pour les consommateurs des T.N.-O., le prix élevé du pétrole et l'épuisement imminent des réserves de gaz naturel à Inuvik et à Norman Wells ont amené les gens à chercher d'autres formes d'énergie. Pour les personnes et les petites entreprises, le défi à relever consistera à apporter des changements capables d'augmenter l'efficacité énergétique dans tous les aspects de la vie des habitants du Nord et des entreprises. Malheureusement, le gouvernement conservateur a mis fin à des programmes fédéraux qui aidaient les gens à introduire ces améliorations. Vous pouvez consulter, à partir du site Web de la Arctic Energy Alliance, à Yellowknife, les programmes offerts par le gouvernement des T.N.-O.

À chacun de vous, je souhaite un bel été et espère vous rencontrer, dans votre collectivité.

Dennis



Le député Dennis Bevington en compagnie du chef du NPD Thomas Mulcair.
Photo prise le 17 mai 2012, à Ottawa (Ontario)

Table des matières :

Projet de loi C-38... p. 2

Démantèlement du réseau canadien des bibliothèques... p. 3

Commentaires sur les plafonds d'emprunt des T.-N.-O.... p. 3

Intervention de Dennis Bevington, député de Western Arctic, à la Chambre des communes, le 1^{er} juin 2012

« Monsieur le Président, les conservateurs ont annoncé en catastrophe la création du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne, ce qui a mis en colère les Premières Nations, les Métis et les Inuits, qui en ont été exclus. Selon eux, en agissant ainsi, le gouvernement tente une fois de plus de les tenir à l'écart des décisions concernant l'environnement.

Il agit de la même façon en voulant démanteler les commissions d'examen environnemental des Territoires du Nord-Ouest. Parallèlement, le ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien renouvellera pas le mandat du président inuit de la Commission d'examen des projets de développement du Nunavut.

Pourquoi les conservateurs veulent-ils empêcher les Premières Nations, les Métis et les Inuits de jouer un rôle dans la protection de leurs terres et de leurs ressources? »

L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC) :

« Monsieur le Président, l'objectif consiste à appuyer la chasse et la pêche, des activités traditionnelles au Canada. Cela suppose que les gens pourront pratiquer ces activités traditionnelles. Or, les politiques que le député et le NPD appuient en ce qui concerne le registre canadien des armes d'épaule vont à l'encontre de la pratique de ces activités.

Nous avons pris les mesures nécessaires pour éliminer le registre des armes d'épaule afin de protéger ces droits traditionnels. Nous entretiendrons un dialogue continu et nous serons heureux d'entendre le point de vue de ceux qui sont intéressés à appuyer la chasse et la pêche, des valeurs canadiennes traditionnelles. »

Assemblées communautaires à venir :

Assemblée nationale des Dénés - Whati, 2 au 6 juillet 2012

Assemblée tâichô - Wekweeti, 10 au 12 juillet 2012

Assemblée et rassemblement des Gwich'in - Fort McPherson, 13 au 17 août 2012

Assemblée des dénés de l'Akaitcho - Yellowknife River, 14 au 16 août 2012



Wendy Bisaro, MAL, Frame Lake, Tom Beaulieu, MAL, Tu Nede, et Dennis Bevington, député de Western Arctic, à l'édifice de l'assemblée législative, à Yellowknife.

Le député Dennis Bevington s'exprime sur le projet de loi C-38 à la Chambre des communes, le 5 mai 2012

Le projet de loi C-38 – projet de loi d'exécution du budget des conservateurs – comporte un si grand nombre de lacunes que je serai obligé de voter contre. Ses éléments aberrants, comme la reformulation complète de la loi sur la protection de l'environnement, sont extrêmement préoccupants pour les territoires.

Comme je suis le seul député de l'opposition des trois territoires du Nord, je dois me concentrer sur les changements apportés aux constitutions des trois territoires : la Loi sur le Yukon, la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest et la Loi sur le Nunavut. Habituellement dissimulés dans le projet de loi, se cachent des changements modifiant les dispositions relatives aux emprunts dans tous les territoires. Ces changements auront comme effet d'accroître la mainmise du gouvernement fédéral sur les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut.

Ce qui pose problème, ici, c'est le fait que ces amendements accroîtront le contrôle du gouvernement fédéral sur les territoires, que l'emprunt soit haussé ou non. Selon moi, le seul organe qui devrait contrôler l'emprunt dans les territoires est l'assemblée législative de chaque territoire.

Ces changements maintiendront le contrôle fédéral et donneront au cabinet fédéral le pouvoir de déterminer ce qu'est un emprunt, de définir les entités ou les catégories d'entités qui s'appliquent aux plafonds d'emprunt, et de décider de la façon d'établir la valeur de l'emprunt.

Les amendements sont le résultat de l'examen à huis clos des plafonds d'emprunt des territoires, qui avaient pour but de clarifier les définitions utilisées par les trois territoires pour déterminer ce qu'est un emprunt, pour l'application des plafonds. Cet examen donnait suite à une demande du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), présentée en 2006, qui réclamait que la limite d'emprunt soit modifiée en fonction de l'approche de la dette et des emprunts adoptée par le GTNO dans sa politique de gestion responsable des finances.

Dans un témoignage devant un comité de la Chambre des Communes, la sous-ministre des Finances du GTNO de l'époque, Margaret Melhorn, déclarait : « L'obligation d'obtenir l'approbation fédérale avant d'emprunter est un point faible de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest. Nous préférierions soit complètement éliminer cette exigence, soit la baser sur des dispositions semblables à celles de notre politique de gestion responsable des finances. »

Au lieu de présenter ces amendements dans des projets de loi distincts, ce qui aurait permis aux gens du Nord de donner leur point de vue sur les changements proposés à leur constitution, les conservateurs ont regroupé ceux-ci dans un projet de loi omnibus avec une seule et unique intention : faire adopter par le Parlement le plus grand nombre de changements possible à la société canadienne, le plus rapidement possible et sans examen approprié.

Il est inacceptable que les conservateurs violent ainsi les quatre piliers de leur propre politique du Nord (Améliorer et décentraliser la gouvernance dans le Nord) en modifiant unilatéralement les constitutions des trois territoires sans avoir recours à une consultation publique. Les habitants du Nord doivent faire savoir clairement au gouvernement qu'ils s'opposent à l'accroissement du contrôle fédéral et refusent qu'on emploie un processus non démocratique pour modifier leurs constitutions.



Le 16 mai 2012, le député Dennis Bevington remet en question, à la Chambre des communes, les plafonds d'emprunt

« Monsieur le Président, lundi, le ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien a induit la Chambre en erreur en soutenant qu'un vote contre le projet de loi d'exécution du budget était un vote contre la hausse du plafond d'emprunt des trois territoires.

Le ministre doit faire ses devoirs, car le projet de loi ne fixe absolument aucun plafond d'emprunt. Ce cheval de Troie qu'est la mesure législative ne ferait qu'accroître le contrôle qu'exerce le fédéral sur les trois territoires en modifiant leur Constitution respective. Le ministre est-il complètement déconnecté des intentions de son gouvernement ou cherchait-il à induire la Chambre en erreur? »

L'hon. Leona Aglukkaq (ministre de la Santé et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, PCC) :

« Monsieur le Président, notre gouvernement prend des mesures pour améliorer la situation économique dans le Nord et dans les Territoires du Nord-Ouest en allégeant le fardeau administratif associé à l'approbation des projets d'exploration minière. Nous voulons que les habitants du Nord profitent des possibilités de développement économique que présentent les grands projets d'exploitation des ressources.

Malgré tous les efforts des députés néo-démocrates et libéraux, qui votent contre le progrès et le développement dans le Nord, notre gouvernement, de concert avec les habitants du Nord, fait tout en son pouvoir pour assurer à ces derniers un avenir économique riche, vital, dynamique et à toute épreuve. »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

5015-50 Avenue
Casier postal 1986
Yellowknife (T.N.-O.)
Téléphone : 867-873-6995
Télécopieur : 867-920-4233
Sans frais : 1-800-661-0802
Courriel : bevingtonc1@parl.gc.ca
www.dennisbevington.ca

BUREAU D'OTTAWA

229, rue Wellington, pièce 239
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Téléphone : 613-992-4587
Télécopieur : 613-992-1586
Sans frais : 1-866-992-4587
Courriel : dennis.bevington@parl.gc.ca

Rangée arrière : Dakota Miller, Nathaniel Gregory, le député Dennis Bevington, Devin Roberts, Sarah Rose.

Première rangée : Gregor McGregor.

Dakota, Nathaniel et Sarah sont de la promotion de 2012 de la Mackenzie Mountain School, à Norman Wells (T.N.-O.).

Photo : Josh Rose

Démantèlement du réseau canadien des bibliothèques par le gouvernement conservateur

Je suis fier d'appuyer le projet de loi C-321, un projet de loi présenté à plusieurs reprises à la Chambre des communes par mon collègue de Brandon—Souris. Ce projet de loi consacrera dans la loi la réduction du tarif de port des documents de bibliothèque.

Depuis 1939, Postes Canada fixe un tarif postal réduit pour les documents de bibliothèque. Il s'agit toutefois d'une politique administrative et non d'une exigence légale.

Plus de 2 000 bibliothèques se prévalent régulièrement du tarif des livres de bibliothèque. Il ne s'agit pas d'un programme gouvernemental, et le gouvernement conservateur ne subventionne pas ce tarif.

La possibilité pour les bibliothèques canadiennes d'envoyer des documents d'un bout à l'autre du pays à tarif réduit permet aux Canadiens des régions rurales ou éloignées d'accéder aux mêmes documents que ceux qui habitent dans les grands centres urbains. Pour moi, qui ai grandi dans les Territoires du Nord-Ouest à une époque où les bibliothèques étaient la principale source de savoir et d'information, ce service a toujours été une nécessité absolue.

Grâce à ce programme, la bibliothèque communautaire Ulukhaktok, située sur l'île de Victoria, dans le Haut-Arctique, dispose du même accès aux documents de bibliothèque que la bibliothèque publique de Toronto, par l'entremise des bibliothèques nationales.

Le tarif contribue à l'atteinte des objectifs de la stratégie du gouvernement en matière d'alphabétisation, d'apprentissage permanent et de dynamisation des collectivités rurales et éloignées. Il va sans dire que la nouvelle ère de l'information a aidé considérablement les collectivités partout dans le Nord canadien.

L'accès au savoir est un élément essentiel de la démocratie. Toutefois, le plus récent budget des conservateurs nous montre que ceux-ci s'opposent au savoir. Ils s'opposent à la diffusion des connaissances. Ils s'opposent aussi à ce que la population puisse faire l'acquisition de connaissances.

Je tiens à parler plus particulièrement des bibliothèques, car les conservateurs sont aussi en voie de couper les vivres à la Bibliothèque nationale, qui est dépositaire des connaissances et des renseignements sur notre pays et qui non seulement recueille ces connaissances, mais qui les diffuse de diverses façons dans les milliers de bibliothèques du Canada.

Bibliothèque et Archives Canada subit des compressions de l'ordre de 9,6 millions de dollars étalées sur trois ans. Le personnel sera réduit de

20 %. C'est une situation tout à fait déplorable dans un pays où il est tellement important d'utiliser les connaissances de manière à promouvoir l'expansion de notre économie. Le programme de prêts entre bibliothèques fait l'objet de compressions. C'est précisément ce programme que viendrait appuyer le projet de loi C-321.

Le Programme national de développement des archives sera lui aussi abandonné. L'histoire de notre pays est riche d'un océan à l'autre. Nous avons besoin de ce genre de programme dans les T.N.-O., surtout quand on sait qu'une bonne partie de leur histoire est transmise de vive voix et qu'elle n'est pas facilement accessible.

Nous avons appris que les bibliothèques de nombreux ministères ferment. Les bibliothèques d'Agriculture Canada, d'Environnement Canada, de Citoyenneté et Immigration Canada, d'Industrie Canada, de la Commission de la capitale nationale, de la Défense nationale, de Travaux publics, de la Commission de la fonction publique et de Transports Canada sont déjà fermées.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada a annoncé la fermeture de sa bibliothèque.

La présidente de l'Association canadienne des bibliothèques, Karen Adams, a déclaré notamment ce qui suit :

« Que résultera-t-il de ces compressions? Une perte des connaissances pour les Canadiens, l'impossibilité pour eux d'avoir accès aux connaissances et de comprendre la nature de notre pays en s'adressant à un service public. Il faudra payer pour avoir accès aux connaissances. Celles-ci seront difficiles à recueillir.

Les compressions entraîneront une dégradation du réseau des bibliothèques d'un bout à l'autre du Canada. Que se passe-t-il? Pourquoi voudrait-on empêcher les Canadiens d'avoir accès au savoir?

Le gouvernement pourrait-il réfléchir à ces questions fondamentales? S'est-il posé ces questions ou cherche-t-il carrément, par cette orgie idéologique de compressions, à supprimer une part du patrimoine canadien et à compromettre l'avenir de notre pays? »

J'appuie ce projet de loi, mais je ne souscris pas aux mesures que prend le gouvernement en ce qui concerne les services d'information.

Aucun timbre
requis

Dennis Bevington
Député
Pièce 239
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

